

Zeitschrift: Le pays du dimanche
Herausgeber: Le pays du dimanche
Band: 5 (1902)
Heft: 239

Artikel: En express !
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-251736>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 21.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

étaient surmontés d'autant de statues des saints de l'Ordre de Prémontré, décorent le riche sanctuaire. Le maître-autel était placé sous un magnifique baldaquin de 50 pieds de haut, soutenu par huit colonnes de bois de chêne, toutes revêtues d'or. Une grande statue de l'Assomption de Marie, en bois doré, surmontait cet autel magistral. Six autels latéraux occupaient les deux côtés de l'église. Une tribune, avec grille forgée, était établie le long des bas côtés jusqu'au sanctuaire. Deux orgues excellents, l'un de 25 registres, l'autre de 14, étaient placées sur la tribune. La façade extérieure, toute en pierre de taille, était encadrée majestueuse par deux tours de 155 pieds de haut et renfermant douze cloches fondues à Bellelay et pesant 15,350 livres.

Toutes ces cloches étaient parfaitement d'accord, suivant les tons naturels de la gamme et formaient la plus belle sonnerie qu'on eût jamais entendue dans les montagnes du Jura.

Sous le sanctuaire était placé le caveau. C'était une voûte spacieuse, divisée en plusieurs fours de 6 pieds et demi de profondeur et de 2 de diamètre, dans lequel on mettait le cercueil des religieux. L'église de Bellelay était l'une des plus grandes et des plus belles du Jura et encadrait admirablement bien ce monastère, la perle du diocèse de Bâle. Hélas ! on sait ce qu'est devenu ce monument si cher particulièrement aux religieuses populations des Franches-Montagnes. Autrefois la foule envahissait l'église de Bellelay : on était avide d'assister à ces grandes et belles cérémonies qui se déployaient avec tant de majesté dans cette incomparable basilique. Sous son immense baldaquin, l'autel paraissait tout couvert de ses riches ornements. Au chœur se dressait le trône de l'abbé qui s'y assayait avec toute la pompe des insignes pontificaux. Les ministres sacrés revêtus de riches dalmatiques entouraient et assistaient le prélat de Bellelay. Tous les religieux, en grande cappa de laine blanche, dans l'attitude de la prière et du recueillement occupaient les deux rangées des stalles. Le chant de Bellelay, si grave, si riche, était soutenu par les deux orgues. Quel beau spectacle que celui de la liturgie de Prémontré dans la basilique de Bellelay ! L'encens fumait à l'autel étincelant de lumières ; la crosse abbatiale à la main, portant la mitre d'or, don du Concile de Constance, l'abbé de Bellelay pontifiait selon un rite antique remontant à Saint

Mozette grandissant, la meunière l'envoya en apprentissage chez la couturière du village, et, plus tard, quand elle eut dix-sept ans, et fut aussi facilement tailler un corsage que tirer l'aiguille, la garda après d'elle et tâcha de lui attirer quelques clientes parmi les femmes qu'elle connaissait, afin qu'elle eût un peu d'argent quand elle se marierait.

Car elle ne voulait rien d'elle que sa bonne grâce, son joli sourire et sa tendresse.

La jeune fille, d'ailleurs, se rendait utile et savait payer quand même la généreuse hospitalité de ses bienfaiteurs par les soins dont elle les entourait.

Alerte, courageuse et charmante de visage, Mozette excitait aussi bien par son caractère que par la grâce de sa mignonne personne l'admiration de tout le monde, et, malgré ses dix-sept ans à peine, les garçons déjà, se retournant sur son passage, se disaient, à part eux, qu'étant à la fois si gentille et si sérieuse, elle ferait la plus avancée petite ménagère qu'on pût rêver.

L'un deux même en avait parlé au meunier,

Norbert. Un Père du couvent ou quelque dignitaire étranger, invité pour la solennité, prêchait dans cette chaire si remarquable, qu'on voit aujourd'hui dans l'église protestante de la Chaux-de-Fonds. Tout était grand, tout était noble, tout était digne dans cette église. On sentait la foi illuminant ce désert ; et la foule, qui avait traversé les bois et les neiges et les tourmentes de l'hiver pour joindre de ce spectacle ravissant, quand elle entendait retentir les sons mélodieux des douze cloches de Bellelay, chantant les allégresses de Noël, quand dans cette sainte nuit elle pénétrait dans l'église illuminée et toute brillante d'or et de peintures, elle pouvait se croire transportée dans un autre monde, aux spectacles du Ciel. (1)

Oh ! Bellelay qu'es-tu devenu ! Victime de la rage des révolutionnaires français, tes murs abritent aujourd'hui de pauvres aliénés et ton église, si souvent témoin du sacre des évêques, a vu l'abomination de la désolation et des écuries s'installer sous tes voûtes vénérables où retentissent maintenant les mugissements des bêtes de somme ?

En reportant ses pensées vers cet antique monastère, ce joyau de l'Evêché, l'âme attristée, le catholique jurassien, ne peut s'empêcher de verser des larmes et d'une voix pleine, d'émotion s'écrier :

Oh ! Bellelay ! Oh ! Bellelay !

(A suivre.)

En express !

J'étais seul dans un compartiment de seconde classe de la C^e P.-L.-M. quand, à la bifurcation d'Avant une dame et deux jeunes filles montèrent.

La mère devait avoir quarante ans.

L'âge des jeunes filles devait être celui des rêves dorés : dix huit... vingt...

Sœurs ? Non, sans doute ! il y avait dans leur

(1) L'église abbatiale fut trois fois incendiée, la première fois en 1402 par accident, elle fut rebâtie par l'abbé Henri Nerr, de Delémont ; la seconde fois en 1499, par les Impériaux qui brûlèrent également le monastère. L'église fut rebâtie en 1513. En 1556, un nouvel incendie vint détruire l'église et le monastère Bellelay, qui fut rebâti sous l'abbé Servais Fridez de Delémont. Aujourd'hui l'église de Bellelay sert d'écurie !

au bon père Toussaint, qui s'était chargé de le répéter à Mozette, mais qui ne l'avait pas fait, soit parce qu'il la trouvait encore trop jeune, soit parce que la pensée d'une séparation possible lui était trop pénible.

— La petite veut réfléchir, avait-il répondu quelques jours après au prétendant un peu déconfit ; ne lui dis rien toi-même, mon fils, tu gâterais les choses...

Au fond, ce garçon lui plaisait, ayant des économies et une terre qu'il cultivait lui-même, et, malgré lui, il pensait souvent à sa proposition, dont il finit par aviser sa femme pour lui demander conseil.

Fallait-il, oui ou non, en faire part à Mozette et penser à son établissement ?

Mais la meunière trouva qu'il valait mieux attendre qu'elle eût au moins dix-huit ans, et Toussaint fut ravi, ne pouvant se familiariser avec l'idée qu'un jour, pas trop lointain, la jeune fille quitterait le logis.

Oui, oui, on attendrait qu'elle eût dix-huit ans. Et, en attendant, beaucoup d'eau passerait

mise une différence de tons et de coupe qui n'existe pas à cet âge entre deux enfants qu'unis le sang.

Quelques minutes me suffirent pour comprendre qu'elles étaient deux amies réunies par le hasard.

Si j'avais écouté ma première impression, j'aurais avoué que je serais resté les yeux ouverts devant celle dont le corps souple était vêtu d'un costume bleu, dont les mains, des mains d'enfant, étaient emprisonnées dans des gants gris-perle, et dont la tête mutine se débarrassa d'un chapeau garni d'une gaze dans laquelle avait été semé des bouquetins de bleuets.

Si j'avais analysé les traits de ce minois lutin, peut-être n'aurais-je pas trouvé la régularité des traits, la ligne des contours qu'un peintre eût été en droit de désirer pour une copie, mais je n'entreprends pas l'analyse.

Je devinai en elle un tel entraînement, un besoin si vif de parler ; je découvris au fond des lèvres roses, un sourire si malin que je me dis qu'elle devait avoir à communiquer de très intéressantes choses à l'amie, et je pris le parti de dormir.

Le sommeil ne vint pas, mais ma tête resta appuyée si lourdement sur le coussin du wagon, mes paupières restèrent si bien closes et je me condamnai à une telle immobilité que vous-même m'auriez cru dans un profond sommeil.

— Non, ma chère, non, tu n'as pas idée de ça !...

— Vraiment ?

— Tu sais, on a voulu m'y conduire, j'y suis allée ; le résultat est ce que je prévoyais... Lui, mon mari ? Oh ! non !...

J'eus besoin d'une volonté très grande pour conserver mon immobilité.

— Alors, il ne te plaît pas ?

— Me plaît ? si encore il ne me déplaît pas !...

— C'est étrange que tu aies éprouvé une si grande antipathie.

Un petit rire franc et joyeux se mêla aux trépidations du train.

— Chut ! tu vas réveiller ce Monsieur !...

Je ne vis rien, mais j'entendis un frôlement d'étoffe près de moi et je compris qu'elle s'approchait de ma personne pour constater que « le monsieur dormait ».

Il y a des positions tentantes pour un homme, et des instants où il lui est difficiles de répondre de lui.

Si j'avais soulevé les paupières et que j'eusse vu à deux doigts de ma barbe le minois éveillé, je ne sais si je n'aurais pas été capable d'une folie...

sous la roue du moulin, de la belle eau, bleue comme le ciel ou verte comme l'herbe, selon que le vent inclinait davantage sur elle ou les repoussait les grandes ramilles souples des saules et des aulnelles qui baigaient leurs racines dans ses ondes.

Mozette l'aimait avec passion, cette eau, qui, depuis bientôt sept ans, berçait, la nuit, son sommeil avec sa voix jaseuse et qui, le jour, semblait rire et chanter avec elle, cette eau claire au fond de laquelle elle s'amusait, enfant, à mimer ses yeux et que, cependant, à présent, elle apprenait à redouter à Etienne Tiennet, le petit-fils des meuniers, qu'ils venaient de prendre à leur charge, et dont les trois ans turbulents ne lui laissaient pas un instant de repos. Non ; surtout, oh ! surtout, quand il s'échappait et s'enfonçait dans les franges soyeuses de l'herbe, si haute à l'entour du moulin qu'elle le dérobait presque au regard, sa jolie tête blonde la dépassant seule, comme une fleur dorée sous le soleil.

(La suite prochainement.)

Le frou-frou s'éloigna et j'entendis :

— Il dort comme un sonneur de cathédrale, nous pouvons causer à l'aise. Après tout, le connaissons-nous ?

Peut-être est-il d'Agde ?

— Ou de Bordeaux ?

— Ou de Lille ?

— Peu nous importe, revenons à ton monsieur...

— Eh bien, ma chère, *mon* monsieur n'est ni petit, ni grand, ni blond, ni brun, ni pâle, ni rouge.

— Mais alors, quoi ?

— Voilà, voilà ce que je demande. J'avais dit à maman qu'il ne me plairait pas, elle a voulu m'emmener quand même, disant qu'il fallait voir... qu'on ne savait pas... Eh bien, je suis allée, j'ai vu, je sais... non, on n'a pas idée de ça !...

Un nouvel éclat de rire se mêla au sifflot de la locomotive.

J'aurais eu grand envie de donner un coup d'œil à la mère blottie dans son coin, mais je résistais à la tentation. Après tout, que m'importe la mère ?

Une première entrevue est chose très ennuieuse, j'en conviens, continua la voix enjouée, mais on peut, il me semble, éviter d'être radical dans ses expressions. Tu sais que j'adore la musique ? eh bien, il nous a déclaré qu'il l'exécrerait... Vois-tu mon piano qu'on m'a fait travailler pendant quatorze ans, fermé à clef pour ne pas crisper les nerfs d'un mari à moi ?... Il n'aime rien, rien de ce que j'aime... Nous avons parlé de l'ascension du Puy-de-Dôme que je n'ai jamais faite, et ce galant homme a déclaré qu'une fois en sa vie, on l'avait forcé à monter au sommet du Puy, mais qu'il jurait qu'on ne l'y prendrait plus.

Vraiment ?

— Quand je dis qu'on ne peut pas avoir idée d'un futur pareil... Pourvu encore qu'on ne me parle plus de lui !...

Il faudrait qu'un autre se présentât, lança ingénieusement l'amie.

— Il faudrait surtout, qu'il n'ait pas des goûts opposés aux miens. Si je dis blanc et qu'il réponde noir, tu avoueras, ma chère, que je ne puis, non, je ne puis pas aimer un homme comme ça...

— Resteras-tu longtemps à Issoire ?

— Nous y sommes encore pour deux mois.

Il y eut un silence et l'une des deux amies annonça la petite ville.

Les ombrelles furent descendues du filet, de petits sacs s'enfilèrent aux poignets et j'entendis encore :

— Ce monsieur dort toujours... Si on lui poussait le pied sans en avoir l'air... Ce serait lui rendre service, peut-être descend-il lui aussi à Issoire !...

— Es-tu folle, Germaine, demanda une voix de basse qui n'eut pas de réponse ?

Certes, j'eus un grand mérite à ne pas chercher des yeux, les yeux que je voulais revoir... je jouais une mimique des mieux réussies. J'allongeai les jambes, m'étirai les bras, me frottai les yeux, j'eus l'air de tomber des nues, je regardais vaguement les trois voyageuses avec un arrêt imperceptible sur une petite prunelle noire brillante, et je descendis...

Mes compagnes de route traversèrent la voie, donnèrent leur billet. Germaine se retourna, nos yeux se rencontrèrent.

Elle dit à son amie :

Il s'est réveillé à temps : il est descendu comme nous !...

A dire vrai, Issoire n'était pas fixé comme arrêt dans mon itinéraire.

Je restai néanmoins dans la petite ville quelques jours, et, quand je la quittai, je savais que ma charmante voisine d'express avait vingt

ans, qu'elle était la fille de madame et de monsieur Suttau, que la situation de fortune... mais, je m'en moquais de la fortune !... J'avais vingt-sept ans, j'étais brun, grand de taille, j'adorais les excursions dans les montagnes : autant de points à mon acquit.

Je l'aperçus à l'église, je la rencontrais au Jardin-des-Plantes, et, ma foi, je devins amoureux.

Hélas !... je n'étais pas musicien, mais j'ai- mais la musique !

Je fis une demande en mariage, et, pendant l'inquiétante période des renseignements, je passais une heure par jour chez les éditeurs de musique de Clermont-Ferrand.

En moins d'une semaine, je connaissais les noms de tous les auteurs classiques, j'avais une appréciation sur les auteurs modernes ; j'étais, en un mot, à même de me faire prendre pour un musicien de province.

(A suivre).

LETRE PATOISE

Dâ lai Côte de mai.

Tain an vit dain les bôs tot seul, retirie di monde comme i le seit, on vint in pô sâvaïdge, an on moins de toupet que les dgens des velles oubin des vlaïdges. Ça po colî que tain Sté que n'dape de fie m'é dinche raiapay dechu, dain le Pays, i me seu retirie dain mai lode tot épaïvurie comme enne iymaice tain an y frâte tchu les écouenes. I revint tot de mainme adjedeu bin doucement essayé de faire ai compare é lecteurs di Pays di duemoëne qui seit aïncô à monde. En ios raïcontain in peté fait que s'a pessay l'âtre djo en Alsace, in fait qui peut prouvy s'ai le fâ. I ne dis pe de mentes, poche que moi i n'aïme paint les mentous. Voici :

Dous bons paysans d'in velaïdge, situay ay dous houeres de Maindlouse, le mère de lai commune aïpe son frère se décidaint, lai voille de lai foire, d'allay en lai velle le lendemain po aitchetay enne vaitche. Comme le mère aïvay enne voiture, main niampé de tchêvâ ai peu que son frère aïvay en tchêvâ, main point de voiture ay s'airandgeaïennent po faire lai course comme des chires. Ça que feut dit feut fay. Voili mes dous hannes païtchi. Tain ce feut po mairtchayday lai vaitche, ai l'an vînt savoi pu long l'un que l'âtre ai peu de flay en aidieuse ai l'an véniaïnnent é gros mots, quasi é cós de poings. Ah ! ça dinche, dié le mère en son frère, eh bin, te peu rallay ai lôtâ avio ton tchêvâ, te n'airépe mai voiture. D'aïcoue, répongé l'âtre : airandge aïvo tai cariole, moi i m'en veut bin tirié. Tchu colî tuon paysain sâte tchu son tchêvâ ai peu se diridge contre lôta. Le mère se boté comme en aine daim lai iymannure ai peu ayie aiprés. Devaint que d'airavay à velaïdge le frère di mère se pensé : Main tot païrie en rentrant dinche à lôta, nos se velant faire ay pessay po des fôs ; ai fa païe l'aitandre. Tchu colî ay déchandé à cabaret ay dieche mainnutes de lôta, bayé l'avoine en sai bête en aïtendant le mère. A bout d'enne heure, stu ci aïrivé tot mô de tchâ. En route ay l'airavay fay les mainmés réflexions que l'âtre ; ay feut tot content de voi le tchêvâ devant le cabaret, ay peu entré aïcebin. En se revoyant les dous paysains se botainnent ai rire de iote folie d'in moment ; se bayiannent lai main en signe de réconciliation, boïannent enne boënnne botelle de Tokai, rebotainnent le tchêvâ en lai voiture ay peu rentrainnent comme si de ran m'étais. Ay ne raïcontainnt paint c'taiffaire è végins, main le lendemain tot le monde lai saivay. Elle l'a mainme aïvu dain lai feuille de Mulhouse.

Ay l'aint djurie, ces dous fôs, qu'enne âtre fois ay ne vlin pu s'engrainhnie po ran, o bin à moins, se colî airavay qu'ay se velint dje reconciliay en lai velle ay peu qu'ay vlin raimannay enne belle vaitche dâ lai foire.

Stu que n'dape de bôs.

Petite chronique domestique

Sous ce titre, nous donnons aujourd'hui un petit défilé d'excellentes recettes et avis la plupart aussi utiles à ces Messieurs qu'à ces Dames Ils en jugeront :

Comment appliquer les rigolot ? — Il faut tremper la feuille de papier-sinapisme dans l'eau froide, l'y laisser quelques secondes et l'appliquer sur la peau en l'y maintenant au moyen d'une serviette. On doit la laisser jusqu'à ce que la partie sur laquelle on veut agir soit bien rouge, car le temps qu'elle met à produire son effet dépend de l'épiderme de la personne. Il vaut mieux n'ajouter à l'eau ni vinaigre, ni autre substance, qui n'auraient pour résultat que d'affaiblir l'effet du sinapisme.

* * *

Contre les coupures du rasoir. — Rien de plus désagréable que les petites hémorragies résultant de la coupure du rasoir. On en est aisément maître en mettant sur la coupure une petite pincée d'une poudre composée en parties égales d'alun, de gomme adragante et de tanin, finement pulvérisés et bien mélangés.

* * *

Nettoyage des gants de peau. — Faites dissoudre 100 grammes de carbonate de soude dans un demi-litre de lait, puis tendez vos gants sur une main de bois, ou sur vos propres mains, si vous ne possédez pas de moule, et, à l'aide d'un tampon de flanelle que vous imbibez dans le lait, frottez doucement la peau du gant partout et d'une manière uniforme ; recommencez plusieurs fois, si le gant est très salé ; enfin, essuyez avec une flanelle sèche ; retirez la main de bois et suspendez les gants à l'ombre.

* * *

Les verrues. — On peut réussir à faire disparaître les verrues lorsqu'elles sont encore peu développées par le traitement suivant :

On étend du savon noir, en couche épaisse, sur des bandelettes de toile qu'on applique sur les verrues pendant la nuit. Le matin on lave ces parties à l'eau chaude puis on saupoudre avec une poudre composée de 2 grammes d'acide salicylique et 50 grammes d'amidon. On renouvelle les applications jusqu'à ramollissement complet des verrues.

* * *

Pour apaiser les démangeaisons. — Plusieurs maladies, entre autres l'urticaire et la jaunisse, s'accompagnent souvent de pénibles démangeaisons. On peut les combattre en pouvant la peau avec le mélange suivant : Menthol et oxyde de zinc, de chaque 5 grammes ; talc et amidon, de chaque 30 grammes. Bien mélanger le tout ensemble et appliquer largement cette poudre sur les parties qui sont le siège des démangeaisons.

